

Influenza aviaire

Des mesures de protection à la hauteur

« POUR LE MOMENT, LES MESURES GÉNÉRIQUES ET DE BONS SENS [pour protéger les élevages d'une contamination par l'Influenza aviaire, NDLR] suffisent », constate Thierry Pineau, qui anime le département Santé animale de l'Inra. Voici une des conclusions de la conférence de presse organisée par l'Inra, le 5 décembre, sur le virus H5N8 détecté en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre depuis novembre 2014. Autrement dit, pas besoin de mesures exceptionnelles dans l'état actuel des choses. Le renforcement de la surveillance et de la biosécurité annoncées par le ministère le 27 novembre est à la hauteur. Les études génétiques montrent que ce virus H5N8 provient de Corée. Et qu'il est en partie issu d'une souche qui a circulé en Chine en 2010. Les connaissances sur sa pathogénicité sont encore partielles. Les premières études indiqueraient que la souche H5N8 est moins virulente que le H5N1. « Aucun cas humain n'a été décrit en Corée malgré une circulation intense du virus, poursuit Jean-Luc Guérin, de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse. C'est un élément rassurant et important pour l'évaluation de risques. »

ERIC ROUSSEL